

COMMUNIQUÉ DE LOS ET PINK CROSS

Une majorité de Suisses favorables à une reconnaissance de l'homoparentalité

Une majorité de la population suisse est favorable à la reconnaissance des familles homoparentales et à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. C'est ce que montre un sondage représentatif effectué par l'Institut de recherche d'opinion Isopublic effectué pour LOS et PINK CROSS début juin auprès de 1007 personnes.

Ce mardi 15 juin, une pétition devrait être remise à la chancellerie fédérale par l'association « Mêmes chances pour toutes les familles » afin de demander, notamment, une meilleure reconnaissance de l'homoparentalité. Dans ce cadre, les organisations faitières homosexuelles LOS et PINK CROSS ont commandé un sondage à l'Institut Isopublic dont les résultats, collectés début juin auprès de 1007 personnes, montrent :

- que la nécessité d'établir un cadre légal pour ces familles est plébiscitée par 86,3% de la population,
- que la possibilité d'adopter l'enfant de son ou sa partenaire est reconnue par 2 Suisses sur 3 (65.8%)
- et même que l'adoption conjointe par des couples de même sexe, convainc, pour la première fois, la majorité du peuple suisse en passant la barre des 50% (53% d'opinions favorables).

Un plébiscite pour un cadre légal approprié

1) A la question 1 « En Suisse, des milliers d'enfants vivent d'ores et déjà dans le cadre de familles homoparentales, c'est-à-dire incluant des partenaires de même sexe. Pensez-vous que ces enfants devraient pouvoir bénéficier d'un cadre légal identique à celui d'autres familles? Seriez-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt contre ou totalement contre une telle possibilité? » les Suisses et les Suissesses répondent « très favorable » à 52%, « plutôt favorable » à 34,3% (soit 86,3% d'opinions favorables), « plutôt contre » à 5,6% et « totalement contre » à 4,7%. (soit 10,3% d'opinions défavorables)

L'adoption de l'enfant du partenaire reconnue par 2 Suisses sur 3

2) A la question 2 « Aujourd'hui, en Suisse, les enfants peuvent être adoptés par leur beau-père ou leur belle-mère. Les enfants qui vivent dans des familles homoparentales n'ont pas cette possibilité car ils ne peuvent pas être adoptés par le ou la partenaire de leur père ou de leur mère. Que pensez-vous du fait que ces enfants puissent, à l'avenir, être adoptés par la partenaire de leur mère ou le partenaire de leur père ? Seriez-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt contre ou totalement contre une telle possibilité? » les Suisses et les Suissesses répondent « très favorable » à 27,8%, « plutôt favorable » à 38% (soit 65,8% d'opinions favorables), « plutôt contre » à 16,2% et « totalement contre » à 13,7% (soit 29,9% d'opinions défavorables).

L'adoption par des couples homosexuels

3) A la question 3 «En Suisse, l'adoption d'enfants n'est pas possible pour les couples homosexuels. Quelle serait votre prise de position si à l'avenir les couples de même sexe pouvaient adopter des enfants? Seriez-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt contre ou totalement contre l'adoption dans ce cas? » les Suisses et les Suissesses répondent « très favorable » à 20%, « plutôt favorable » à 33% (soit 53% d'opinions favorables), « plutôt contre » à 21,9% et « totalement contre » à 22,4% (soit 44,3% d'opinions favorables).

Un retournement de l'opinion publique

Cette troisième question avait déjà été posée il y a 6 ans à la population suisse par le même institut, et ce exactement dans les mêmes termes et en suivant la même procédure – dans le cadre d'une commande du magazine Facts (édition du 7 avril 2004). Or la comparaison des résultats s'avère des plus révélatrices: les chiffres de 2004, à savoir 41,3% d'opinions favorables contre 56,3 % de défavorables, sont, en 2010, presque inversés avec 53,0% d'opinions favorables contre 44,3 % de défavorables (2,3% contre 2,7% d'indécis en 2004 et 2010).

Globalement, ce retournement de l'opinion publique démontre, selon Anita Wymann, Coprésidente de l'Organisation suisse des lesbiennes LOS - que la population suisse est aujourd'hui tout à fait prête à voir aborder le thème de l'homoparentalité, tant aux niveaux politique que juridique, afin que les milliers de familles concernées soient enfin protégées par un cadre légal.

Autre élément notable : pour les trois questions posées, les femmes sont presque toujours à 10% de plus d'opinions « très favorable » que les hommes. Selon Uwe Splittdorf, secrétaire général de PINK CROSS, cette différence s'explique par le fait que les femmes restent les pivots de la famille en Suisse, et sont donc plus susceptibles d'avoir un jugement plus incisif que les hommes sur la question.

On peut noter que la Suisse alémanique compte plus d'opinions favorables que la Suisse romande, la devançant de 8,7% à 24,8% (cf. réponses « très favorables »). Selon Jean-Paul Guisan, secrétaire romand de PINK CROSS, et Barbara Lantheman, secrétaire romande de la LOS, ce n'est pas une surprise, la Romandie s'étant déjà montrée plus réservée lors de la votation sur le partenariat enregistré en 2005.

C'est pourquoi les organisations faïtières demandent aux politiciennes et aux politiciens d'accorder une attention toute particulière à cette cause légitime et d'en tirer les conséquences qui s'imposent.

LOS et PINK CROSS, 14.06.2010